SEPTEMBRE 2024 - FEVRIER 2025

NOTES D'ANALYSES TERRITORIALES AGROPASTORALES

Bénin - Côte d'Ivoire - Ghana - Guinée - Togo

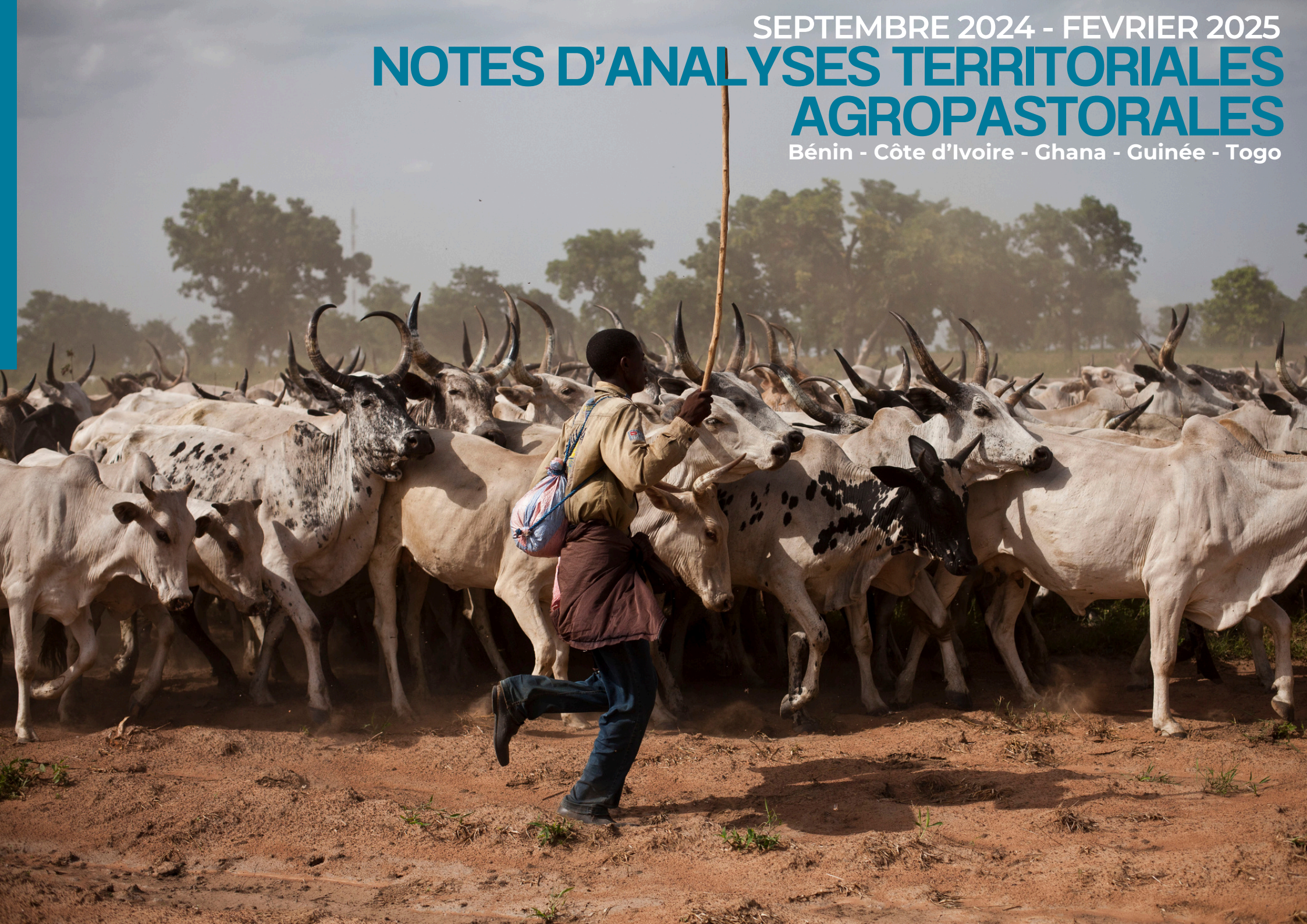

NOTES D'ANALYSES TERRITORIALES AGROPASTORALES

UN OUTIL CLÉ POUR ANTICIPER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Bénin - Côte d'Ivoire - Ghana - Guinée - Togo

Dans le cadre des projets APAC (Appui aux Populations Affectées par la Crise Sahélienne), PARCS (Projet d'Appui au Renforcement de la Cohésion Sociale), financés respectivement par le CDCS (Centre de Crise et de Soutien) et l'AFD (Agence française de Développement) et le SAPSOC 4 financé par le FCDO (The Foreign, Commonwealth and Development Office), Acting for Life et ses partenaires locaux réalisent des **Notes d'Analyses Territoriales Agropastorales.**
Ces notes sont publiées tous les six mois et s'inscrivent dans une démarche d'analyse approfondie des dynamiques locales en lien avec la mobilité du bétail.

Une échelle d'analyse territoriale adaptée
L'approche adoptée par le consortium Acting for Life vise à développer des dispositifs d'analyse à des échelles territoriales intermédiaires entre le niveau micro (local) et macro (régional/national). En introduisant une échelle intermédiaire, les notes permettent de mieux comprendre les tendances spécifiques aux territoires ruraux dans une optique de développement économique et social durable. Cette méthode d'analyse territoriale facilite une vue d'ensemble plus cohérente et contextualisée des pratiques agropastorales.

Des points d'attention prédictifs pour les territoires ruraux
Chaque note met en lumière 2 à 3 points d'attention ce qui exclut toute prétention d'exhaustivité, sans pour autant s'interdire de penser que ces points peuvent être prédictifs des dynamiques territoriales à venir.

Un dispositif pour orienter les politiques publiques
Les Notes d'Analyses Territoriales Agropastorales se présentent comme des outils précieux, non seulement pour ajuster les actions des projets, mais aussi pour inspirer des décisions politiques au niveau régional. À travers cette approche analytique, Acting for Life et ses partenaires fournissent aux parties prenantes locales et aux décideurs des informations clés pour bâtir une résilience durable et anticiper les futurs besoins des territoires agropastoraux d'Afrique de l'Ouest.

Cette publication régulière des Notes d'Analyses Territoriales Agropastorales montre l'engagement d'Acting for Life et de ses partenaires à encourager une compréhension affinée et adaptée des territoires afin de mieux **guider les initiatives agropastorales et de promouvoir une gestion durable des ressources dans les zones rurales africaines.**

En savoir plus →

Union départementale des Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants (UdOPER)
Association des Communes de l'Atacora/Donga (ACAD)

LA RECRUDESCENCE DES TENSIONS AGRICULTEURS/ÉLEVEURS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA DONGA

Jusqu'à présent, le département de la Donga avait été relativement préservé des tensions entre agriculteurs et éleveurs.

Cependant, **2 phénomènes vont bousculer cet équilibre** :

- Le **mouvement de descente des éleveurs vers le sud** pour fuir l'insécurité de la bande frontalière en raison de la crise sahélienne (cf, NATA 1) s'est accru augmentant d'autant la population et les animaux sur ce département.
- L'arrivée de familles de réfugiés notamment burkinabés **installées sur des terres qui étaient très souvent à usage pastoral**. Pour la première fois, il a même été observé la présence d'ânes (très utilisés au Burkina-Faso) dans la commune de Djougou.

Cet accroissement des tensions s'illustre à travers l'observation **de deux phénomènes** au niveau du département :

- **Le départ définitif** vers le Ghana, le Togo voire le Cameroun **de 47 familles d'éleveurs avec plus de 15 000 têtes installées** au Bénin depuis plusieurs décennies.

- **Le développement des pratiques d'empoisonnements d'animaux** (enregistrements de 409 cas soit presque 70 cas/mois sur la période septembre-février)

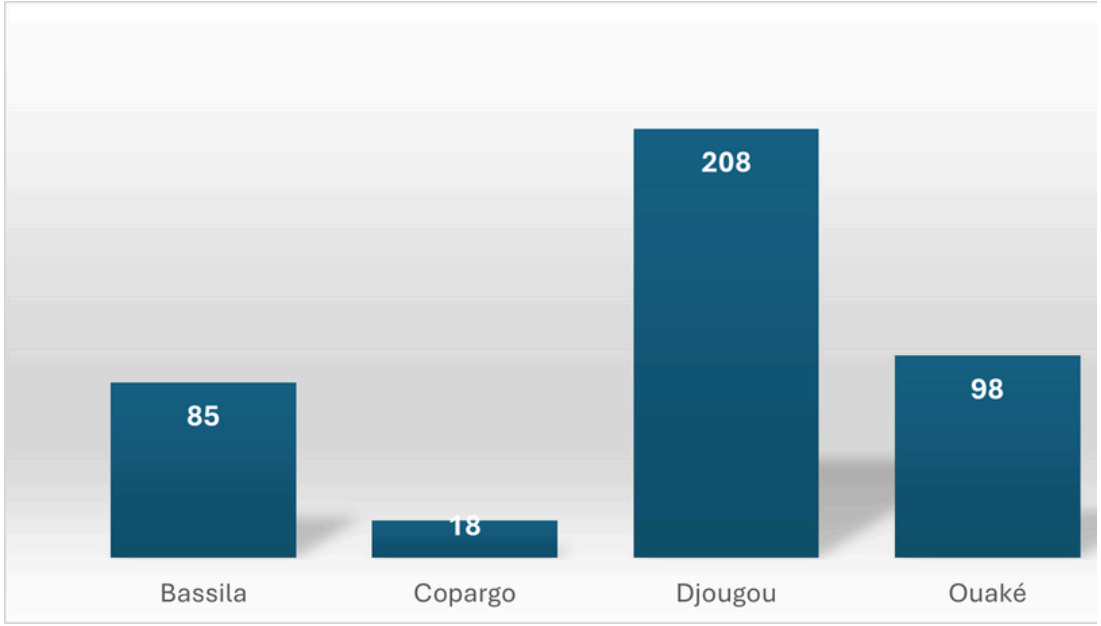

Graphique 1. Nombre de bovins empoisonnés par commune (septembre-février 2025)

Les notes d'Analyses Territoriales sont publiées tous les 6 mois par l'Union départementale des Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants (UdOPER) et l' Association des Communes de l'Atacora/Donga (ACAD). avec l'appui d'Acting For Life. Elles résultent d'un dispositif de collecte de données reposant notamment sur 22 Relais de veille communautaire (RVC) et sur le suivi de 7 infrastructures marchandes. Les analyses proposées ne sont pas exhaustives et se doivent d'être triangulées avec d'autres données. Elles sont simplement élaborées comme outils d'aide à la décision pour les Collectivités Territoriales et les Services déconcentrés de l'Etat.

Union départementale des Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants (UdOPER)
Association des Communes de l'Atacora/Donga (ACAD)

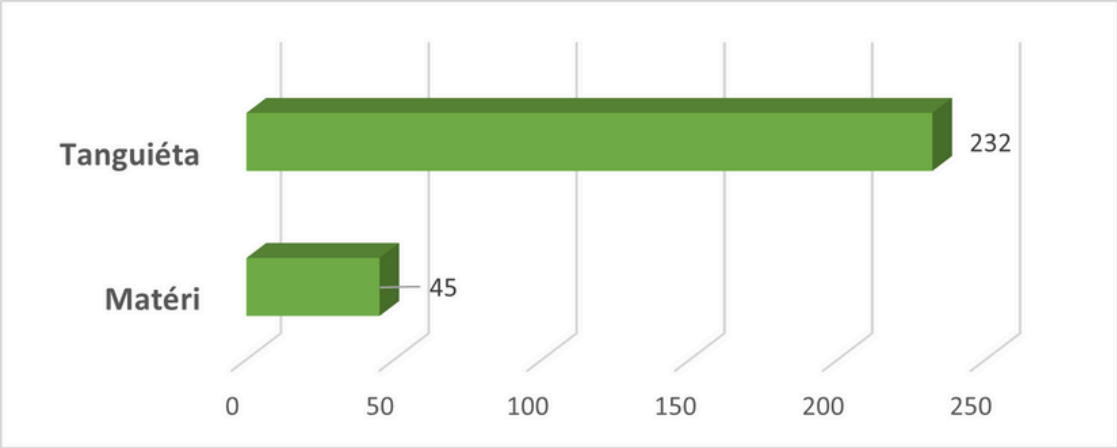

Graphique 2. Nombre de têtes de bovins volés (septembre-février 2025) dans les communes de Tanguiéta et Matéri.

DES VOLS DE BÉTAIL QUI PERDURENT AU NORD DE L'ATACORA

Le **déplacement des éleveurs des zones périphériques du parc naturel** pour s'éloigner des zones de vols de bétail ont engendré une certaine **diminution du nombre de cas enregistrés** sans pour autant endiguer le phénomène.

Ainsi, sur la période septembre 2024-février 2025, ce sont **277 bovins** qui ont été **volés** dans les communes de Tanguiéta mais aussi plus au sud dans la commune de Matéri.

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL – JUSTICE – SOLIDARITE

COMMUNIQUE INTERMINISTERIEL RELATIF A LA TRANSHUMANCE TRANSFRONTALIERE.

Le Gouvernement de la République de Guinée, à travers ses départements ministériels compétents impliqués dans la gestion de la transhumance transfrontalière informe l'ensemble des acteurs agropastoraux, qu'une nouvelle mesure a été prise concernant la transhumance transfrontalière en Guinée.

En raison de plusieurs facteurs, notamment le manque d'espaces pastoraux aménagés, le maintien de la paix sociale entre agriculteurs et éleveurs, la sécurité des populations, la gestion des ressources naturelles et la préservation de l'environnement, **le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage annonce l'interdiction formelle de la transhumance transfrontalière sur toute l'étendue du territoire national, pour la période allant du 1er janvier 2025 au 1er mars 2026.**

Cependant, cette disposition ne concerne pas les animaux destinés à la commercialisation et à la consommation qui seront soumis à une autorisation préalable d'importation délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage **conformément à l'article 41et 42 du Code de l'Elevage et des Produits Animaux.**

Sont chargés de veiller à l'application stricte de cette mesure, les services centraux et déconcentrés, du Ministère de la Défense Nationale, du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ainsi que les Fédérations Régionales de la Filière Bétail viande.

Conakry le, 23 JAN 2025

Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

Général 2ème Section
Elhadj Ibrahima Kalil CONDE

Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

Félix LAMAH

MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE : LA FILIÈRE BÉTAIL SOUMISE À DES CONTRAINTES SPÉCIFIQUES

En janvier 2025, une communication officielle des Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation et le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, pose **l'interdiction de la transhumance transfrontalière jusqu'au 1er mars 2026**.

La mobilité des animaux à des fins commerciale ou de consommation n'est pas concernée mais est soumise à l'obtention d'une autorisation préalable d'importation. Cette décision va avoir un impact sur le nombre d'animaux présent sur le territoire guinéens en provenance des pays frontaliers, notamment le Mali et la Côte d'Ivoire.

S'il est encore trop tôt pour mesurer les impacts sur la filière agropastorale, **la fluctuation des prix des animaux, de la viande ou de la disponibilité en lait sont à surveiller** en lien avec la baisse du nombre d'animaux présents sur les territoires.

**La présente NATA ne porte que sur la période de septembre 2024 à février 2025. Les éventuelles décisions / modifications prises ultérieurement à cette période ne sont pas prises en compte ici.*

Les notes d'Analyses Territoriales sont publiées tous les 6 mois par la Fédération Régionale de la Filière Bétail-Viande de Kankan (FRFBVK) avec l'appui d'Acting For Life. Elles résultent d'un dispositif de collecte de données reposant notamment sur 16 Relais de veille communautaire (RVC) et sur le suivi de 7 infrastructures marchandes. Les analyses proposées ne sont pas exhaustives et se doivent d'être triangulées avec d'autres données. Elles sont simplement élaborées comme outils d'aide à la décision pour les Collectivités Territoriales et les Services déconcentrés de l'Etat.

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Centre de crise et de soutien

En partenariat avec
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

ACTING FOR LIFE

Fédération Régionale de la Filière Bétail-Viande de Kankan (FRFBVK)

TRANSHUMANCE ET COMMERCE DU BÉTAIL :
UN LIEN COMPLEXE

En 2022, un protocole d'accord entre la **Guinée et le Mali posait le cadre de la mobilité transfrontalière du bétail entre les deux pays.** Les années 2023 et 2024 ont connu un fort dynamisme dans les flux de bétail. Avec l'entrée en vigueur du communiqué d'interdiction de la transhumance transfrontalière depuis janvier 2025, on observe une nette **tendance à la baisse du flux d'animaux sur le quai de Sabadou Branama** qui est directement interconnecté avec les flux d'animaux venant du Mali. Même si la décision ne concerne pas les animaux de commerce ou de consommation, elle semble impacter les activités de la filière au niveau des infrastructures marchandes directement en lien avec les flux transfrontaliers. Ce constat semble confirmé en analysant les données du quai de Fadou Saba, plus à l'intérieur de la région de Kankan et qui fonctionne avec des zones d'approvisionnement internes, **l'arrêt de la transhumance n'a pour le moment que peu d'impact pour les mois de janvier et février 2025, comparativement à 2024 sur ce quai où les données sont stables.**

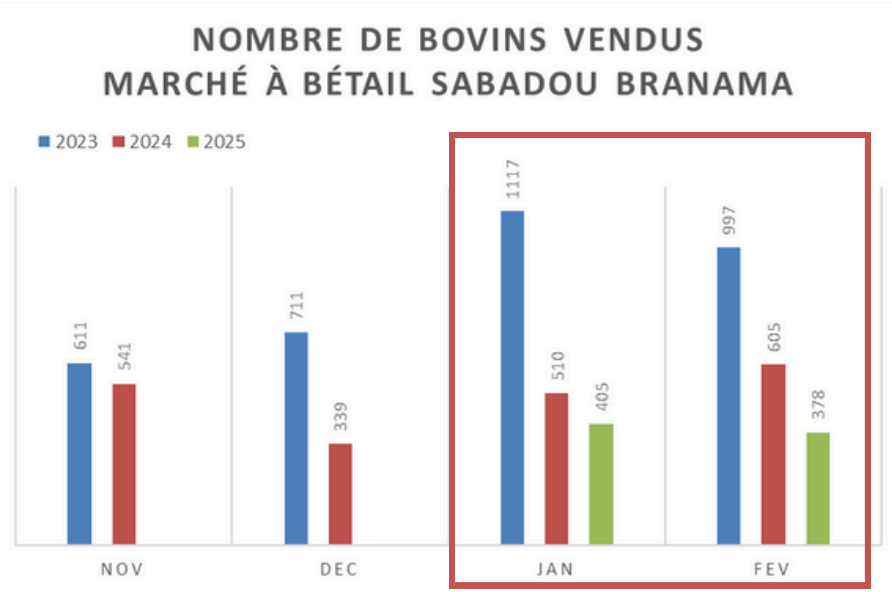

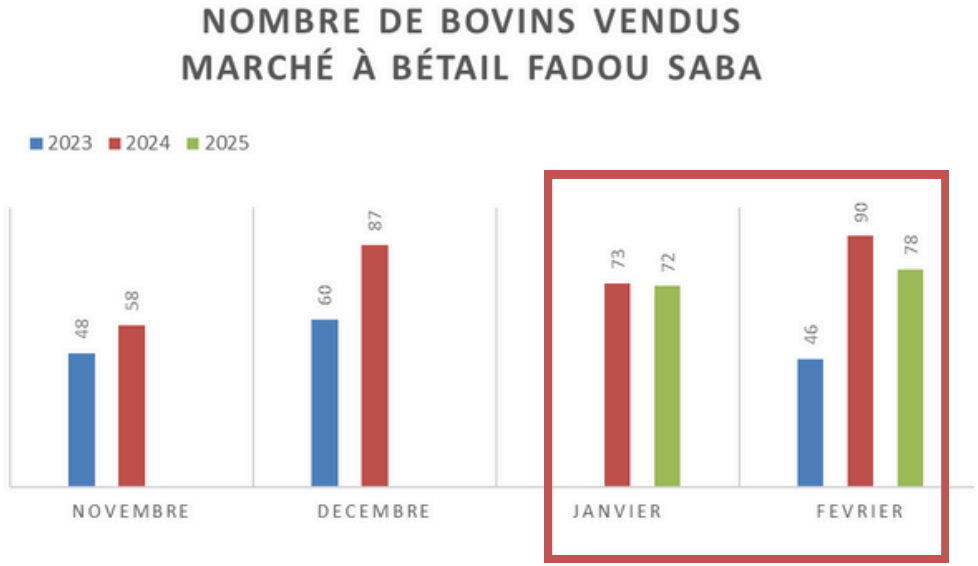

Association des Eleveurs de Bovins de la Région du Bounkani (AEBRB)

TENSIONS CROISSANTES AUTOUR DU BÉTAIL DANS LE BOUNKANI

Au cours des six derniers mois, **les incidents liés à la filière bétail**, jusqu'alors principalement localisés dans le département de Téhini, **se sont étendus à l'ensemble de la région du Bounkani.**
Dans le département de Téhini, les cas de vol de bétail continuent **d'augmenter**, en lien avec la montée de **l'insécurité armée le long de la frontière**, notamment en raison des agissements des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) du Burkina Faso. **Ces vols sont de plus en plus violents, impliquant souvent des exactions à l'encontre des bergers.**

Toutefois, **la forte mobilisation des acteurs locaux** — forces de défense et de sécurité, autorités administratives et coutumières, ainsi que les représentants de la filière bétail — **a permis de résoudre une partie des délits** (arrestations, récupération d'animaux volés).

Dans les départements de Doropo et surtout de Bouna, ce sont **les conflits entre agriculteurs et éleveurs qui se sont multipliés**, notamment autour de la culture de l'anacarde. Les agriculteurs, déjà affectés par une mauvaise campagne vivrière, cherchent à sécuriser au maximum leurs récoltes de noix de cajou, tandis que les éleveurs sont contraints de trouver de nouveaux espaces de pâturage, **accentuant ainsi les risques de confrontation**.

L'ensemble de ces incidents contribue à accentuer les tensions intercommunautaires. Dans ce contexte, **tout affrontement, même isolé entre deux individus, doit être rapidement maîtrisé et traité de manière objective**, afin d'éviter qu'il ne serve de prétexte à des violences plus graves et de plus grande ampleur.

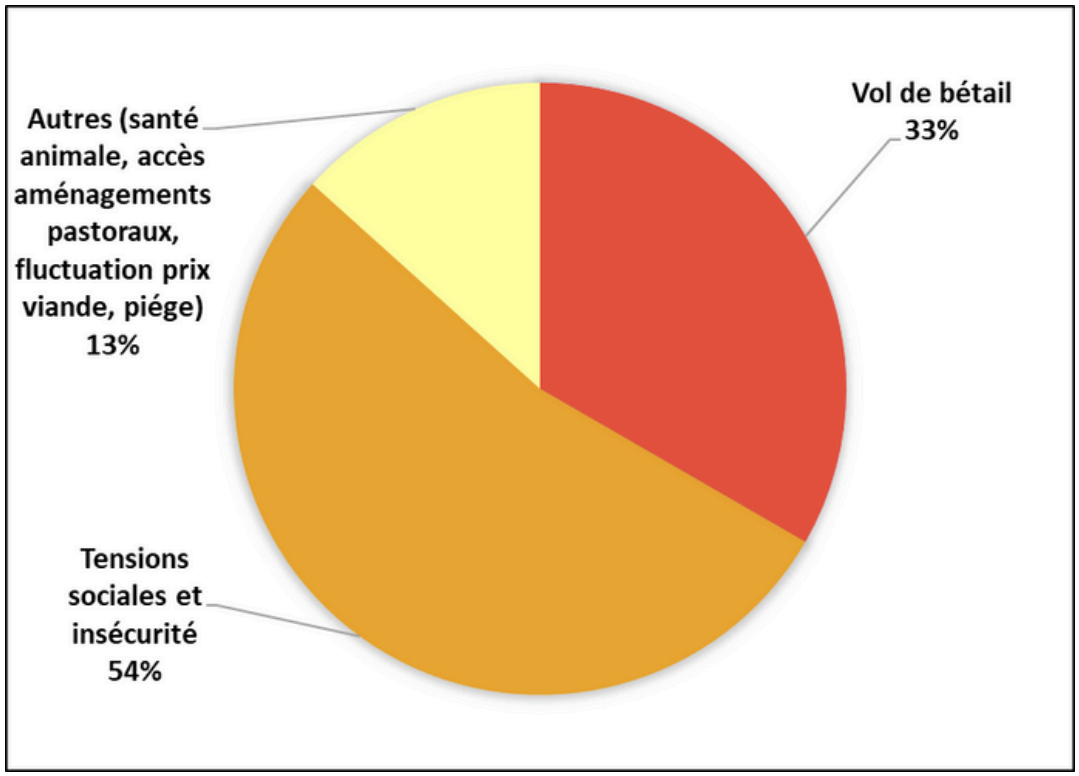

Graphique 1. Alertes principales autour de la mobilité du bétail entre septembre 2024 et février 2025 dans la région du Bounkani

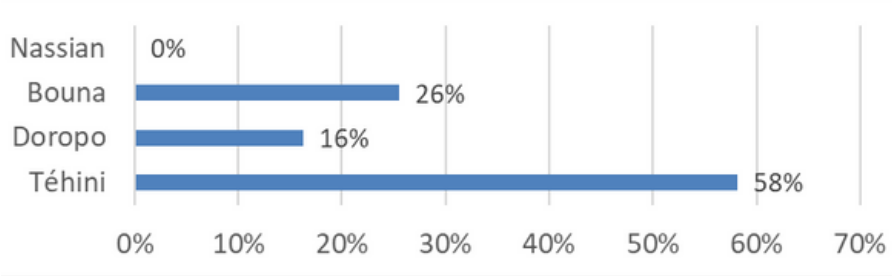

Graphique 2. Répartition de ces Alertes entre les départements de la région du Bounkani

Les notes d'Analyses Territoriales sont publiées tous les 6 mois par l'Association des Eleveurs de Bovins de la Région du Bounkani (AEBRB) avec l'appui d'Acting For Life. Elles résultent d'un dispositif de collecte de données reposant notamment sur 18 Relais de veille communautaire (RVC) et sur le suivi de 2 infrastructures marchandes. Les analyses proposées ne sont pas exhaustives et se doivent d'être triangulées avec d'autres données. Elles sont simplement élaborées comme outils d'aide à la décision pour les Collectivités Territoriales et les Services déconcentrés de l'Etat.

CHANGEMENT DES FLUX COMMERCIAUX DU BÉTAIL AU MARCHÉ À BÉTAIL DE DOROPO FACE AUX DYNAMIQUES TRANSFRONTALIÈRES

Association des Eleveurs de Bovins de la Région du Bounkani (AEBRB)

Le marché à bétail de Doropo était historiquement approvisionné à plus de 90 % par des animaux en provenance du Burkina Faso, ensuite acheminés vers les principaux centres urbains de Côte d'Ivoire. Depuis janvier 2025, **un changement notable a été observé sur ce marché de référence, situé en zone transfrontalière**. Deux dynamiques principales se dessinent :

- **Un développement de l'approvisionnement local**, reposant sur les troupeaux des réfugiés installés dans la région et ceux des éleveurs locaux.
- **L'émergence de nouveaux circuits de commercialisation**, motivés par un meilleur ratio coût-bénéfice du kilogramme de viande.

Parmi ces circuits, on observe :

- **Un début de flux de réexportation vers le Burkina Faso**, depuis le marché de Doropo. Ce mouvement est motivé par la proximité géographique et des prix de revente plus attractifs que ceux pratiqués dans les marchés intérieurs de Côte d'Ivoire, auxquels s'ajoutent des coûts logistiques plus faibles. Malgré l'insécurité armée persistante dans cette partie du Burkina Faso, des commerçants de bétail, attirés par des marges plus importantes, utilisent des tricycles pour convoyer les animaux achetés vers les centres urbains burkinabè, en réponse à la raréfaction du cheptel local.
- **Des achats directs en milieu rural, côté ivoirien, en dehors du marché de Doropo**, menés par des commerçants qui ciblent également les localités burkinabè.

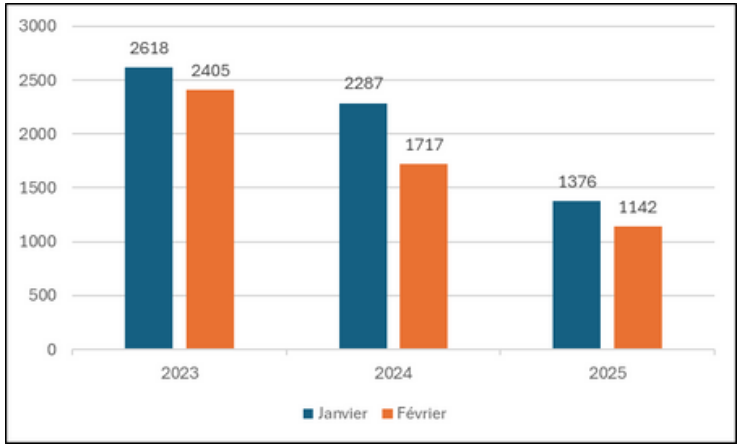

Graphique 3. Comparaison du nombre de bovins vendus sur le marché de Doropo entre janvier et février 2023-2024-2025

Enfin, il convient de noter que **le dispositif de lutte contre le vol de bétail sur le marché de Doropo a été significativement renforcé** ces derniers mois. Cette amélioration est le fruit d'une mobilisation conjointe des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), des autorités administratives et des acteurs de la filière.

Pays	Localité	Distance de Doropo (Km)	Prix du Kg de viande (FCFA)
Burkina Faso	Gaoua	80	3 500
	Loropeni	62	3 000
	Kampti	45	3 500
	Passana	35	2 250
	Galgouli	25	2 500
Côte d'Ivoire	Doropo	0	2 000
	Bouna	75	2 000
	Bondoukou	249	2 500
	Abengourou	444	2 500
	Abidjan	650	3 500

Tableau 1. Récapitulatif du prix du kg de viande de bœuf par localité à partir du marché à bétail de Doropo

AEBRB
MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Centre de crise et de soutien
En partenariat avec
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
ACTING FOR LIFE

DEGUERPISSEMENT ET MOBILITÉ DU BÉTAIL DANS LE CANTON PALAGA

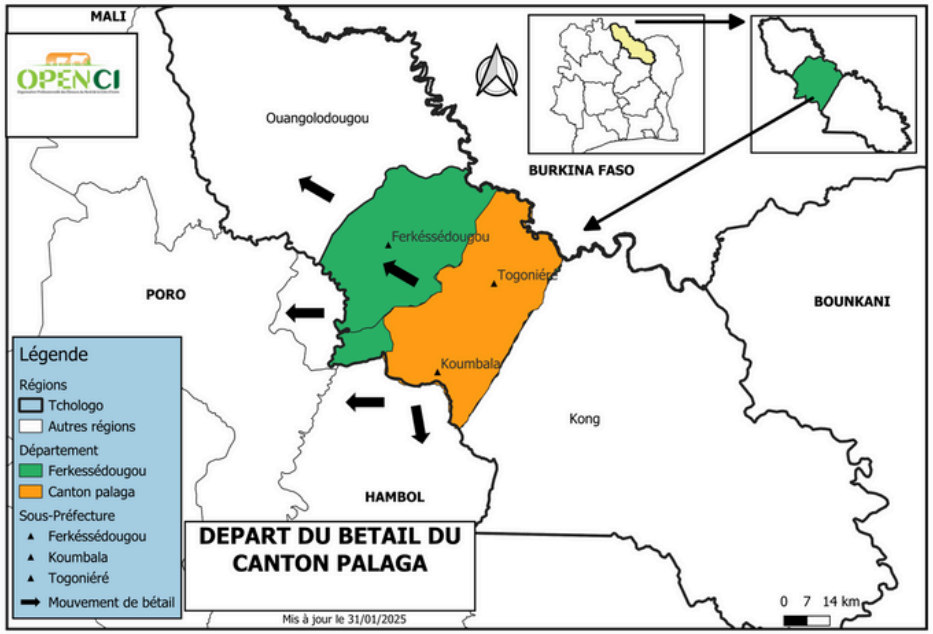

Carte 1. Départ du bétail du canton de Palaga

Conséquences :

- **Impact généralisé :** la mesure concerne tous les troupeaux présents, qu'il s'agisse de nouveaux arrivants, d'éleveurs résidents ou même d'éleveurs autochtones.
- **Renforcement des stigmatisations** : la communauté peule, déjà souvent perçue comme proche des groupes armés non étatiques, subit une marginalisation accrue.
- **Montée des tensions communautaires** : des incidents émergent entre populations locales, demandeurs d'asile et transhumants.
- **Départs précipités** : de nombreux éleveurs ont quitté la zone avec leurs troupeaux, en direction de Tafiré, Nambonkaha, la région du Hambol, la Guinée, voire la Sierra Leone. Plus de 50 % du cheptel initial a quitté le canton, créant de nouvelles poches de tensions ailleurs.

Contexte : Avec ses 35 villages, le canton de Palaga couvre près de la moitié de la superficie du département de Ferkessédougou (région du Tchologo). Il constitue une zone stratégique pour la transhumance, accueillant à la fois des éleveurs en mobilité interne (district des Savanes) et des transhumants transfrontaliers en provenance du Burkina Faso et du Mali.

Problématique : Fin 2024, les autorités traditionnelles du canton ont pris la décision d'expulser l'ensemble des éleveurs et leurs troupeaux. Un ultimatum leur a été donné pour quitter le territoire avant le 1er janvier 2025, délai finalement repoussé au 31 janvier 2025, sous peine de voir les animaux, restés sur place, abattus par les chasseurs traditionnels dozos.

Motifs avancés :

- **Officiellement, les éleveurs sont accusés de contribuer à l'insécurité**, de provoquer des dégâts agricoles et de dégrader les ressources naturelles.
- **Officieusement, d'autres facteurs semblent entrer en jeu**, notamment : l'installation non contrôlée des éleveurs étrangers ou demandeurs d'asile par des propriétaires terriens, **sans l'implication et l'intéressement des autorités coutumières** (chefs de village et chef de canton).

Pertes économiques importantes :

- Abandon de récoltes
- Départ d'animaux utilisés pour la culture attelée
- Réduction des ventes d'animaux et de produits d'origine animale

Perturbation des marchés locaux : à Ferkessédougou par exemple, début février 2025, le prix du kilogramme de viande est passé de :

- 1 600 FCFA à 2 000 FCFA avec os
- 2 400 FCFA à 2 500 FCFA sans os

Les notes d'Analyses Territoriales sont publiées tous les 6 mois par l'Organisation Professionnelle des Eleveurs du Nord de la Côte d'Ivoire (OPEN-CI) avec l'appui d'Acting For Life. Elles résultent d'un dispositif de collecte de données reposant notamment sur 49 Relais de veille communautaire (RVC) et sur le suivi de 10 infrastructures marchandes. Les analyses proposées ne sont pas exhaustives et se doivent d'être triangulées avec d'autres données. Elles sont simplement élaborées comme outils d'aide à la décision pour les Collectivités Territoriales et les Services déconcentrés de l'Etat.

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Centre de crise et de soutien

En partenariat avec
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

ACTING FOR LIFE

Organisation Professionnelle des Eleveurs du Nord de la Côte d'Ivoire (OPEN-CI)

INTERDICTION DE LA TRANSHUMANCE TRANSFRONTALIÈRE EN GUINÉE ET SES CONSÉQUENCES EN CÔTE D'IVOIRE

Localités d'accueil des troupeaux bloqués à la frontière Guinée-Côte d'Ivoire :

- **Région du Folon** : Djoronzo, Sambadougou, Fanhala et Sokoro
- **Région du Kabadougou** : Lossogo, biramadougou, Gbéléban, zone pastorale de Dalanidjan, et Bako

Itinéraires empruntés :

- RCI : Gbéléban (Kabadougou) à Bako à Feremandougou (Bafing) à Touba à Ouaninou (Bafing)
- Entre pays : Gbéléban (RCI) à Kérouané (RCI) à Kissidougou (Guinée) à Sierra Leone

Même si certains troupeaux de bovins ont encore pu rentrer en Guinée avant l'application stricte de la mesure et que quelques autres ont obtenu des dérogations spéciales pour traverser le pays en direction de la Sierra Leone, **l'interdiction de la transhumance transfrontalière décidée par la Guinée** fin janvier 2025 **a rapidement eu des effets importants sur les éleveurs transhumants** ainsi que sur les communautés locales situées dans les zones frontalières (régions du Folon et du Kabadougou en Côte d'Ivoire).

Impacts observés :

- **Blocage de centaines de troupeaux transhumants** – représentant plusieurs milliers de têtes de bétail – aux frontières entre la Guinée, le Mali et la Côte d'Ivoire ;
- **Concentration anormale de bétail** dans certaines zones d'accueil, entraînant un **surpâturage** ;
- **Forte pression foncière** et dégradation des ressources naturelles disponibles ;
- **Tensions croissantes entre agriculteurs et éleveurs**, souvent exacerbées par la compétition pour l'accès à la terre et à l'eau ;
- **Multiplication des incidents** : dégâts agricoles, conflits et vols de bétail signalés à plusieurs reprises.

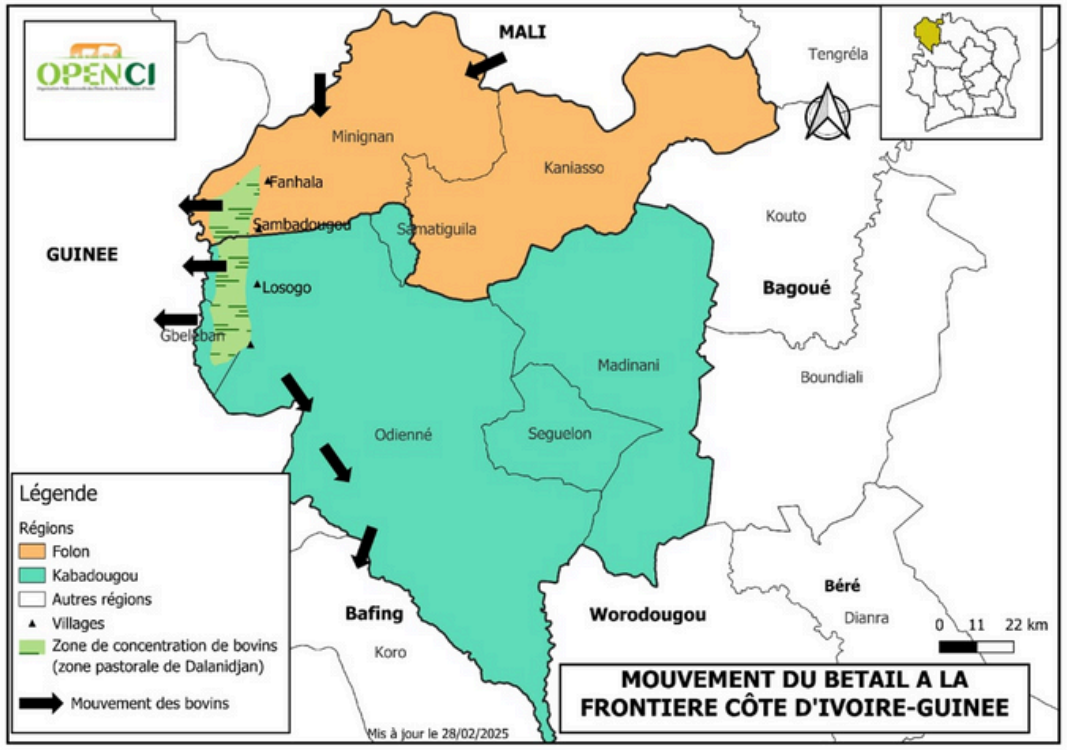

Carte 2. Mouvement du bétail à la frontière Côte d'Ivoire - Guinée

Evolutions :

Grâce aux efforts de sensibilisation menés, plusieurs troupeaux bloqués ont pu **reprendre leur mobilité vers la région du Bafing**, située au sud du Kabadougou. Toutefois, certains éleveurs ont malgré tout choisi de **rentrer illégalement en Guinée**, en bravant l'interdiction en vigueur.

OPENCI
MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Centre de crise et de soutien
En partenariat avec
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
ACTING FOR LIFE

Organisation Professionnelle des Eleveurs du Nord de la Côte d'Ivoire (OPEN-CI)

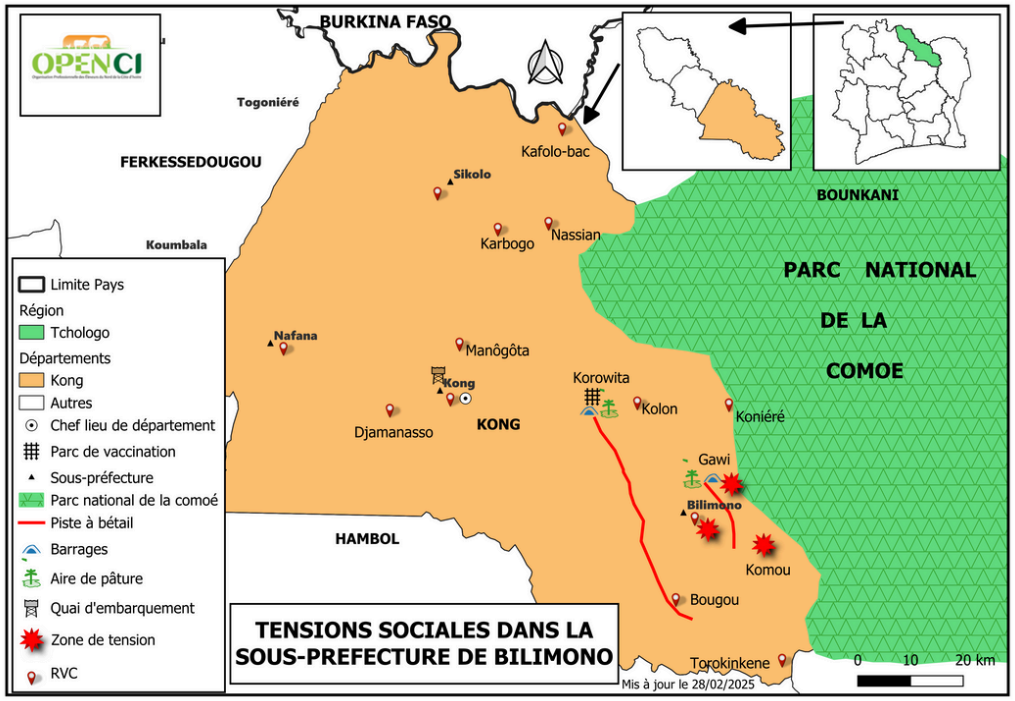

Carte 3. Tensions sociales dans la sous-préfecture de Bilimono

MULTIPLICATION DES ABUS ENVERS LES ÉLEVEURS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BILIMONO

Sous l'influence de certains leaders d'opinion locaux, des jeunes issus de villages voisins se livrent à des abus répétés à l'encontre des éleveurs et de leurs troupeaux.

La situation a dégénéré dès le début de l'hivernage 2024, lorsqu'une partie des éleveurs a été contrainte de fuir avec leurs animaux (cf. NATA 03/2024 à 08/2024), suite à de graves menaces, à l'incendie de plusieurs cases et à des violences ayant fait deux blessés.

Depuis, les actes de violence et d'intimidation se sont multipliés :

- **Interdiction d'accès au barrage pastoral** pour l'abreuvement du bétail, et interdiction d'installation dans l'aire de pâturage de Gawi ;
- **Abattage injustifié de bovins**, en l'absence de tout dégât causé par les animaux : 27 têtes abattues lors de trois épisodes successifs (6, 8 et 13 animaux) ;
- **Disparition** étrange et inexpliquée de 5 bovins ;
- **Agressions physiques** contre les bergers chargés de la conduite des troupeaux.
- Malgré les plaintes déposées par les éleveurs, **aucune suite formelle n'a été donnée à ce jour.**

Gestion de l'environnement et valorisation des produits agropastoraux et forestiers (GEVAPAF)
Convention Intercommunale pour le développement local des Savanes (CIDELS)

MARCHÉ À BÉTAIL DE CINKASSÉ :
UN ENJEU ÉCONOMIQUE RÉGIONAL ET TRANSFRONTALIER

La région des Savanes, frontalière avec le Burkina Faso, le Bénin et le Ghana, est la porte d'entrée septentrionale du Togo pour la filière agropastorale. **Le marché de Cinkassé est l'interface entre les commerçants de ces quatre pays.** En lien avec la crise sécuritaire au Sahel et dans le nord des pays côtiers, la région des Savanes a été placée en **état d'urgence avec un renforcement du contrôle des activités et mouvements transfrontaliers.** A partir du **14 octobre 2024**, les activités du marché à bétail de Cinkassé ont été **suspendues** et le site **fermé pendant un mois**. Le nombre d'animaux vendus à cette période a été **divisé de plus de moitié** comparativement à 2023.

Cependant, conscients des impacts positifs de cette infrastructure agropastorale marchande sur l'économie locale, **des plaidoyers et négociations ont été entrepris par plusieurs acteurs clefs de la filière bétail** dont des autorités administratives locales, des autorités traditionnelles et religieuses, des personnes ressources et les gestionnaires du marché à bétail. Les démarches entreprises par ces différents acteurs ont abouti à la **réouverture de ce marché qui a recommencé ses activités le 14 novembre 2024**, sur la base de respect de certaines dispositions par l'ensemble des acteurs de la filière bétail.

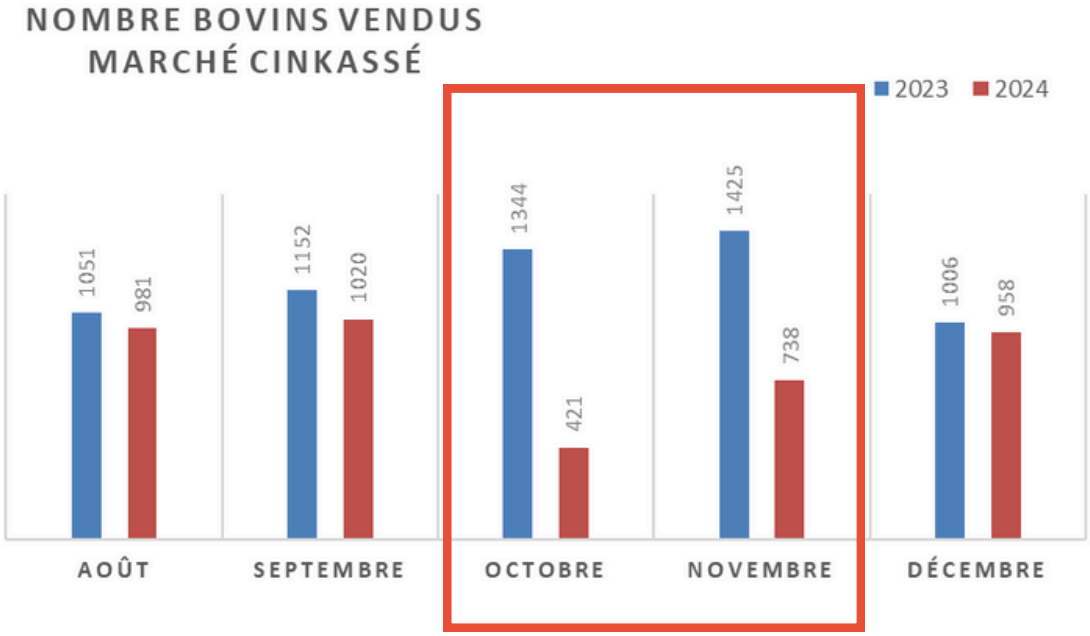

Les notes d'Analyses Territoriales sont publiées tous les 6 mois par la Gestion de l'environnement et valorisation des produits agropastoraux et forestiers (GEVAPAF) et la Convention Intercommunale pour le développement local des Savanes (CIDELS) avec l'appui d'Acting For Life. Elles résultent d'un dispositif de collecte de données reposant notamment sur 42 Relais de veille communautaire (RVC) et sur le suivi de 6 infrastructures marchandes. Les analyses proposées ne sont pas exhaustives et se doivent d'être triangulées avec d'autres données. Elles sont simplement élaborées comme outils d'aide à la décision pour les Collectivités Territoriales et les Services déconcentrés de l'Etat.

REOUVERTURE DU MARCHE A BETAIL DE CINKASSE : UNE NOUVELLE ORGANISATION MISE EN PLACE

Gestion de l'environnement et valorisation des produits agropastoraux et forestiers (GEVAPAF)
Convention Intercommunale pour le développement local des Savanes (CIDELS)

1. Dispositions prises à l'interne par les gestionnaires :

- **Réorganisation et établissement du fichier des courtiers** (Dilani) du marché à bétail.
- **Confection et port d'un badge** pour tout courtier opérant sur le marché.
- Détention des reçus du marché à bétail par chaque courtier.
- **Interdiction de convoyer les animaux dans la nuit** à destination ou départ de Cinkassé.

2. Conditions à remplir par les commerçants qui achètent les animaux dans les autres marchés ou localités pour la destination du marché à bétail de Cinkassé :

- Tout commerçant désireux d'amener les animaux dans le marché à bétail de Cinkassé doit **s'inscrire auprès des gestionnaires et déposer une copie de sa carte d'identité.**
- L'achat de tout animal dans un autre marché se fait **auprès d'un courtier** (Dilani) reconnu par les gestionnaires de ce marché.
- Le chargement des animaux d'un autre marché vers le marché de Cinkassé sera subordonné d'un « **Laissez-Passer Sanitaire** » délivré par le contrôle vétérinaire.
- Le laissez-passer sera soumis à la **vérification des services de Forces de l'Ordre et de Sécurité** le plus proche qui le constate par signature et contact de l'agent signataire.
- Une fois les laissez-passer reçus par les propriétaires d'animaux, ils sont automatiquement **photographiés et envoyés aux gestionnaires du marché** à bétail de Cinkassé.
- Le ou les commerçants propriétaires des animaux sont à bord du véhicule ou tricycle avec le laissez-passer qu'il(s) **présente(ent) aux différents check-points au cours du convoyage.**
- Les commerçants sont tenus de **rouler dans la journée jusqu'à Cinkassé.**

3. Conditions à observer par les gestionnaires du marché à bétail de Cinkassé :

- Une fois les laissez-passer des commerçants reçus, les gestionnaires du marché à bétail de Cinkassé les transmettent automatiquement aux différentes **autorités** (Préfet, Maire, Gendarmerie et ou Police…) et **plateformes Whatsapps des acteurs de la filière pour information.**
- L'es arrivées et entrées des animaux à l'intérieur du marché à bétail de Cinkassé sont faites sur la base de la **présentation du laissez-passer aux gestionnaires du marché pour vérification de la conformité** du contenu du laissez-passer et les animaux dans le véhicule ou tricycle.
- Après cette vérification, les gestionnaires du marché à bétail de Cinkassé **retirent le laissez-passer physique pour éviter non seulement sa falsification, mais les transmet aux autorités.**

4. Conditions à remplir par tout commerçant qui achète un animal sur le marché à bétail de Cinkassé pour un autre marché ou lieu :

- Obligation d'achat auprès d'un **courtier enregistré et détenteur d'un badge** du marché à bétail de Cinkassé.
- Achat d'un animal auprès d'un courtier est suivi de **l'obtention d'un reçu** du marché à bétail confectionné à cet effet.
- A la sortie d'un animal, le commerçant présente le **reçu délivré par le courtier**, sur cette base, **il paie les taxes et obtient le ticket du marché et le laissez-passer du service vétérinaire.**
- Au cours du convoyage, le commerçant en provenance du marché à bétail doit **détenir un reçu délivré par le courtier vendeur, le ticket du marché et laissez-passer du service vétérinaire.**
- Il est interdit à tout commerçant en provenance du marché à bétail de Cinkassé de **convoyer les animaux dans la nuit**, quel que soit son lieu de destination.

GEVAPAF CIDELS
MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES — Centre de crise et de soutien
En partenariat avec RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
ACTING FOR LIFE

Changing Lives in Innovative Partnerships (CLIP)
Northern Ghana Inter-Municipality Cooperation (NorGIC)

STABILITÉ FRAGILE DANS LA DYNAMIQUE DU BÉTAIL À BAWKU

Depuis la fin de l'année 2021, la municipalité de Bawku est le théâtre d'un conflit interethnique, qui a parfois perturbé le commerce du bétail.

Une analyse des données de vente au marché à la fin de l'année 2024 met en lumière deux éléments clés :

- **Stabilité des ventes** : les ventes de bétail au marché de Bawku semblent avoir gagné en stabilité, avec des fluctuations saisonnières comparables à celles observées les années précédentes, notamment avant la résurgence du conflit intercommunautaire. En 2024, les ventes sont restées régulières durant la majeure partie de l'année, avec un pic notable en décembre. Cette stabilité pourrait s'expliquer par le renforcement des mesures de sécurité dans la zone et l'implication active des acteurs du marché.

- **Une stabilité fragile dans un contexte d'insécurité** : une légère baisse des ventes de bétail en octobre 2024 pourrait indiquer une recrudescence de l'insécurité locale, à la suite du retour d'un chef rival à Bawku. Bien que cette baisse ne soit pas marquée, elle illustre la sensibilité du marché aux conditions sécuritaires, soulignant ainsi la fragilité de l'activité économique dans un environnement instable.

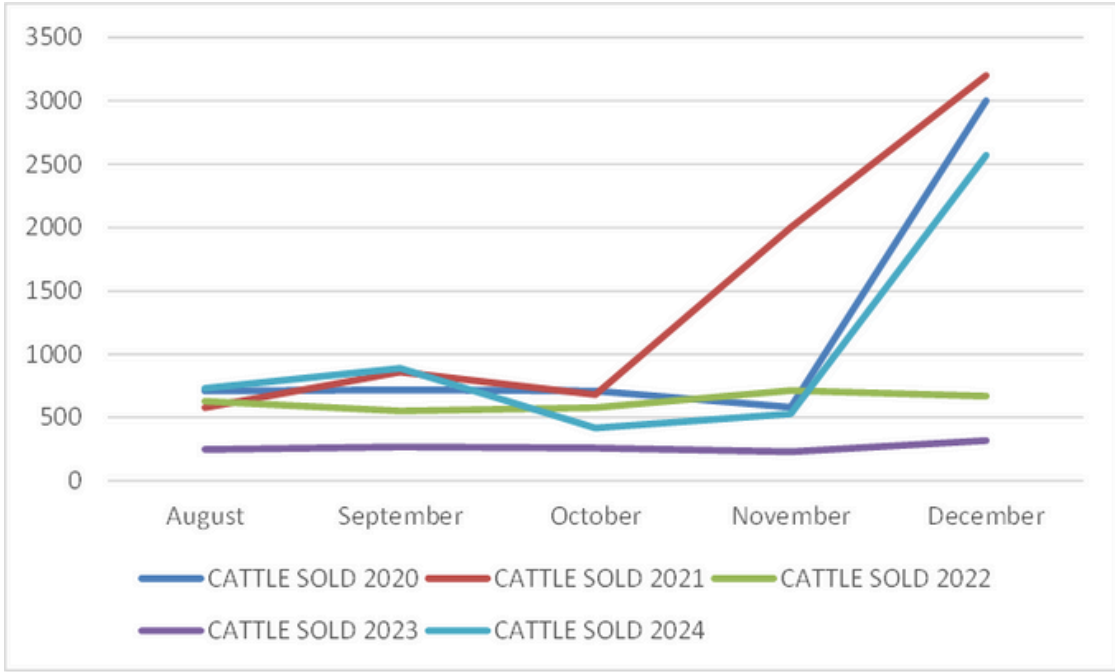

Graphique 1. Nombre de bovins vendus au marché à bétail de Bawku

Les notes d'analyses territoriales agropastorales sont publiés tous les six mois par Changing Lives in Innovative Partnerships (CLIP) et Northern Ghana Inter-Municipality Cooperation (NorGIC) avec le soutien d'Acting for Life. Elles résultent d'un dispositif de collecte de données reposant notamment sur 57 relais de veille communautaire (RVC) et le suivi de 7 infrastructures marchandes. Les analyses proposées ne sont pas exhaustives et doivent être triangulées avec d'autres données. Elles sont simplement élaborées comme outils d'aide à la décision pour les Collectivités Territoriales et les Services déconcentrés de l'Etat.

GHANA : Régions Upper East, Upper West, North East, Northern et Savannah

Changing Lives in Innovative Partnerships (CLIP)
Northern Ghana Inter-Municipality Cooperation (NorGIC)

TENSIONS ENTRE ÉLEVEURS ET AGRICULTEURS

Tout au long de la période, **de nombreuses alertes et rapports ont fait état de tensions dans les régions du Nord et du Middle Belt**, en dehors des zones de projet. La plupart des conflits concernent des interactions entre éleveurs et agriculteurs, entraînant des dégâts sur les cultures, des blessures et parfois la mort de bétail.

Ces tensions peuvent être attribuées à plusieurs facteurs contextuels :

- **Afflux d'éleveurs** : Les rapports indiquent un afflux important d'éleveurs en provenance de pays voisins, notamment du Nigeria et du Bénin, à la suite d'une hausse des cas d'empoisonnement du bétail (voir NATA Bénin). De nombreux éleveurs se déplacent vers le sud, cherchant à s'installer dans les Northern et Savannah regions du Ghana.

- **Mouvements saisonniers** : Pendant la saison des pluies, la situation est restée relativement calme le long des frontières. Toutefois, à l'approche de la saison sèche, fin 2024 et début 2025, les tensions se sont intensifiées, notamment dans les régions de l'Upper East et de l'Upper West. Cette période coïncide avec l'arrivée des éleveurs transhumants en provenance du Burkina Faso vers le Ghana.

Exemple de cas : Mamprugu Moagduri

Le 19 janvier 2025, les membres de la communauté de Kpasenkpe, dans le district de Mamprugu Moagduri, ont découvert dans la brousse le corps d'un proche tué, présentant des blessures à la machette. Le meurtre a été attribué à des éleveurs, ce qui a entraîné des représailles : deux éleveurs ont été tués, et la communauté a exigé le départ de tous les nouveaux éleveurs installés dans la zone.

Impact :
Bétail : 10 blessés, 10 tués.
Communauté : 20 hommes, 10 femmes et 20 enfants déplacés ; 3 hommes blessés ; 2 hommes tués.

NOTES D'ANALYSES TERRITORIALES AGROPASTORALES

Septembre 2024 - Février 2025

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté Égalité Fraternité

Centre de crise et de soutien

En partenariat avec

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

UK International Development
Partnership | Progress | Prosperity

ACTING FOR LIFE